

Écosystèmes entrepreneuriaux : acteurs et interactions des tensions en contradiction

Jamal Ben Mansour and Cécile Fonrouge

Volume 31, Number 2, 2022

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1092801ar>

DOI: <https://doi.org/10.1522/revueot.v31n2.1477>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Chicoutimi

ISSN

1493-8871 (print)

2564-2189 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Ben Mansour, J. & Fonrouge, C. (2022). Écosystèmes entrepreneuriaux : acteurs et interactions des tensions en contradiction. *Revue Organisations & territoires*, 31(2), V-VII. <https://doi.org/10.1522/revueot.v31n2.1477>

© Jamal Ben Mansour and Cécile Fonrouge, 2022



This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

éru
dit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Présentation « Dossier spécial »

Écosystèmes entrepreneuriaux : acteurs et interactions des tensions en contradiction

Le présent dossier découle du colloque de 2021 de l'Acfas organisé par l'Institut de recherche sur les PME (INRPME) et s'inscrit dans notre volonté de prolonger la discussion et la réflexion sur le thème des écosystèmes entrepreneuriaux (EE), sous l'angle des acteurs et de leurs interactions. Trois journées ont réuni plus de 30 conférenciers/conférencière et près de 20 présentations. Au total, huit propositions d'articles nous ont été envoyées et, après révision, quatre articles composent ce dossier. Les articles retenus accordent une attention particulière au rôle des institutions et des acteurs dont l'importance a été démontrée par les participants et participantes au colloque.

Parmi les institutions et les acteurs régionaux évoqués se trouvent les villes/municipalités et leurs représentants, les artistes et leurs organisations ainsi que les maisons d'enseignement et leurs intervenants. Ces acteurs ont tour à tour fait l'objet de commentaires, de questions et de souhaits quant à l'opportunité de creuser la compréhension de leur rôle et du dynamisme qu'ils apportent aux écosystèmes entrepreneuriaux. Lors des trois journées de colloque, les recherches ont révélé quatre types de tension inhérente aux écosystèmes entrepreneuriaux.

Le premier type de tension porte sur **l'aspect émergent des écosystèmes entrepreneuriaux par rapport à l'aspect structuré**. Doit-on édicter a priori des règles de gouvernance et de fonctionnement avec des instances dédiées ou bien laisser émerger – par l'interaction – la dynamique entrepreneuriale? **Valérie Grandbois, Jean-François Lalonde, Constantin Tombet-Moupegnou et Jean-Frédéric Paquet**, en comparant plusieurs lieux au Québec, constatent l'importance du leadership municipal dans la structuration des écosystèmes entrepreneuriaux. Parce que la survie d'une entreprise en démarrage (*start-up*) dépend de la qualité de l'écosystème entrepreneurial d'une région, les auteurs appellent d'abord à la prudence quand il s'agit d'imiter des écosystèmes reconnus ou de s'en inspirer (p. ex., l'écosystème de *start-ups* de la ville de New York) avant d'insister sur l'importance de considérer les caractéristiques locales et l'histoire de la région dans la mise en œuvre d'une stratégie de développement d'un écosystème entrepreneurial de qualité. Cette conclusion trouve ses appuis dans l'étude conduite par les auteurs de trois écosystèmes entrepreneuriaux (Shawinigan, Trois-Rivières et Sherbrooke) portant sur le rôle du leadership municipal et des institutions publiques dans le développement et le maintien d'écosystèmes entrepreneuriaux dynamiques. Plus spécifiquement, l'étude enrichit les bonnes pratiques à la base de la réussite des écosystèmes en proposant trois rôles majeurs du leadership municipal et des institutions publiques : promouvoir une culture entrepreneuriale, faciliter la concertation des acteurs et soutenir le développement d'un écosystème régional. De plus, l'étude révèle l'importance, pour les villes, de suivre un mode de gouvernance hybride entre centralisation et décentralisation, soit un mode de mutualisation dont les piliers sont la collaboration, l'optimisation des ressources et la présence de projets fédérateurs.

La deuxième tension lisible dans plusieurs présentations décrit **les dialogiques inclusive et exclusive des écosystèmes entrepreneuriaux**. Les acteurs possèdent un certain niveau d'isomorphisme afin de faciliter le travail collaboratif. Toutefois, à trop se ressembler, ne risque-t-on pas d'exclure certains acteurs différents reproduisant des cliques ou des confréries? L'article de **Maude Labrecque-Denis**, de **François L'Écuyer** et de **Cathy Vézina** sur un hub créatif en Abitibi donne des solutions pour intégrer artistes et organismes culturels dans un même écosystème.

Ils proposent d'étudier les apports du milieu des arts et de la culture à travers l'étude du hub Avantage numérique. Selon une approche de cycle de vie documentant la genèse et le développement du projet de ce hub créatif, les auteurs ont pu documenter non seulement le rôle de chaque acteur (organisme de création et de diffusion en arts vivants, acteurs culturels locaux, provinciaux et nationaux, entrepreneurs), mais également la dynamique créée par chacun d'eux à l'intérieur de l'écosystème.

Pour sa part, **la tension entre individus et collectif** dans les incubateurs s'analyse dans le dialogue entre une connectivité liée aux agents et aux structures. Le constat fait par **Julie Ricard**, **Hamed Motaghi** et **Hamid Etemad** sur l'absence d'une typologie d'incubateurs et d'accélérateurs facilitant leur compréhension en matière de valeur ajoutée et de fonctionnement optimal les a amenés à conduire une étude comparative de quatre incubateurs universitaires, dont trois sont connus pour leur performance à l'échelle mondiale (2 cas) ou canadienne (1 cas). Il s'agit d'étudier les connexions et chevauchements entre les facteurs de réussite tels que le financement, le mentorat et le réseautage. Ainsi, deux formes de connectivité ont été évaluées relativement à la capacité à influencer sur le succès de l'incubateur : une connectivité agentique centrée autour d'un agent (p. ex., directeur) et qui se matérialise dans ses connaissances/expériences, dans son réseau et dans la durabilité de sa fonction en tant qu'agent; puis une connectivité structurelle s'appuyant sur un modèle d'affaires propre à l'incubateur et impliquant le chevauchement de processus, le financement et la gouvernance. À l'issue de cette étude, les auteurs soulignent l'importance d'une connectivité structurelle favorisant un écosystème entrepreneurial autonome, sans négliger l'influence d'une connectivité agentique par l'entremise de son agent; en d'autres termes, la dynamique entre les deux formes de connectivité.

Enfin, la question de **la tension entre proximité et distance** des écosystèmes par rapport aux centres décisionnels et démographiques se pose. **Juste Rajaonson**, **Pier-Olivier Poulin** et **Stéphane Pronovost** analysent les potentielles inégalités dans l'attribution de subventions pour l'innovation selon les territoires et montrent les manières dont certains territoires éloignés peuvent faire la différence. Ils proposent d'étudier le rôle du financement de l'innovation par le gouvernement canadien dans le développement des écosystèmes régionaux. Tout d'abord, les auteurs rappellent l'importance du soutien public, sur le plan financier, à la compétitivité des entreprises, au développement économique régional et à l'innovation avant de poser l'épineuse question sur l'équilibre des subventions et de la contribution à différents niveaux : interprovinciale, interurbaine et intraprovinciale. Par une série d'analyses spatiales des données ouvertes du *Programme 'divulgence proactive des renseignements* du gouvernement du Canada', les résultats de l'étude révèlent un

déséquilibre entre les provinces au regard des investissements publics nationaux en innovation dans les écosystèmes entrepreneuriaux; des écarts ont également été constatés entre les régions et à l'intérieur de la même province. Plus spécifiquement, ce sont les grandes régions métropolitaines (Montréal, Toronto et Vancouver) qui attirent le plus d'investissements. Toutefois, comparativement aux régions proches et intégrées à ces métropoles, les régions plus éloignées et moins intégrées (p. ex., les régions d'exploitation des ressources) arrivent à tirer leur épingle du jeu.

Ces différentes contributions témoignent de la vivacité et de la richesse de la réflexion sur le thème des écosystèmes entrepreneuriaux, de leurs acteurs ainsi que des tensions apparentes ou latentes qui gouvernent leur dynamique. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont rendu possible ce dossier.

Bonne lecture!

Jamal Ben Mansour
Professeur
Département de gestion des ressources humaines
Université du Québec à Trois Rivières

Cécile Fonrouge
Professeure
Département de management
Université du Québec à Trois-Rivières

DOI : <https://doi.org/10.1522/revueot.v31n2.1477>